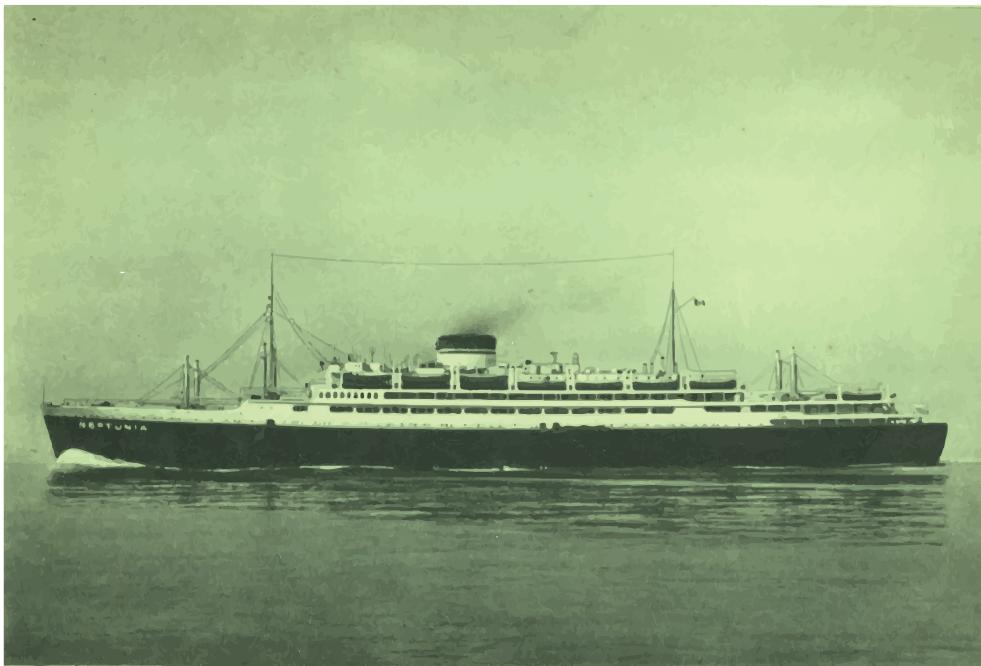


PAIX ET SÉCURITÉ INTERNATIONALES

03

2015



REVUE MAROCO-ESPAGNOLE
DE DROIT INTERNATIONAL ET RELATIONS INTERNATIONALES
(NOUVELLE SÉRIE- VERSION ÉLECTRONIQUE)



NOUVELLE OFFENSIVE DIPLOMATIQUE DU MAROC EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : QUEL REGARD ?

PIERRE AFouda Adimi¹

I. INTRODUCTION – II. DYNAMIQUE HISTORIQUE DES RELATIONS MAROC AFRIQUE SUBSAHARIENNE – III. DIMENSIONS BILATERALE ET MULTILATERALE DES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES MAROC AFRIQUE SUBSAHARIENNE DEPUIS 2000 – IV. LES ENJEUX MULTIDIMENSIONNELS DU REGAIN D'INTERET DU MAROC EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE – V. CONCLUSION

RÉSUMÉ : « L'Afrique doit faire confiance à l'Afrique » : telle est aussi la déclaration du Roi du Maroc Mohammed VI à Abidjan lors du Forum Maroco-Ivoirien de 2013.

Pour joindre les paroles à l'acte, le Maroc a en effet depuis quelques années fait de la coopération sud-sud son véritable cheval de bataille avec une intensification de ses relations particulièrement avec l'Afrique subsaharienne où il réalise des performances économiques sans précédent. Cette coopération orientée vers l'Afrique subsaharienne est en même temps vitale pour le Maroc et ses partenaires subsahariens.

MOTS CLÉS: Maroc, Afrique subsaharienne, relations bilatérales, relations multilatérales, coopération sud-sud.

MOROCCO'S NEW DIPLOMATIC OFFENSIVE IN SUB-SAHARAN AFRICA: WHAT APPROACH?

ABSTRACT: “Africa must trust Africa” : such is the declaration of the King of Morocco Mohammed VI in Abidjan. To join the words to the act, Morocco indeed in recent years due to the South-South cooperation its true workhorse with an intensification of its relations particularly with sub-Saharan Africa, where he made unprecedented economic performance. This oriented sub-Saharan Africa cooperation is also vital for Morocco and its Saharan partners.

KEYWORDS: Morocco, sub-Saharan Africa, bilateral relations, multilateral relations, South-South cooperation.

**NUEVA OFENSIVA DIPLOMÁTICA DE MARRUECOS EN ÁFRICA SUBSAHARIANA:
¿QUÉ VISIÓN?**

RESUMEN: «África debe confiar en África» fue la declaración del Rey de Marruecos, Mohammed VI, en Abidjan (Costa de Marfil) en el Foro costamarfileño-marroquí de 2013.

Para transformar estas palabras en hechos, en los últimos años Marruecos ha convertido a la

¹ Doctorant en 4^e année de droit à la FSJES de Tanger.

Cooperación Sur-Sur en su verdadero caballo de batalla, con una intensificación de sus relaciones con África –en particular al sur del Sáhara–, adoptando iniciativas económicas sin precedentes. Esta cooperación con el África Subsahariana se ha convertido en algo vital, tanto para Marruecos como para sus socios subsaharianos.

PALABRAS CLAVE: Marruecos, África subsahariana, relaciones bilaterales, relaciones multilaterales, cooperación Sur-Sur.

I. INTRODUCTION

Ces dernières années, le Maroc a intensifié ses relations de coopération avec l’Afrique du sud Sahara, en signant plusieurs accords de coopération avec cette région qui géographiquement lui est proche. Mais force est de constater que les relations du Maroc avec l’Afrique subsaharienne et en particulier l’Afrique de l’ouest sont très dominées par les relations économiques et commerciales.

Le renforcement de la coopération économique et commerciale bilatérale est au cœur de la politique commerciale extérieure du Maroc. Dans ce sens, un cadre juridique, au niveau bilatéral est mis en œuvre et constitue un outil essentiel pour la promotion des transactions commerciales avec l’extérieur, notamment ceux de l’Afrique subsaharienne. Les multiples voyages du Roi du Maroc en sud du Sahara a permis la signature de plusieurs accords de coopération économique et commerciale.

Durant la dernière décennie, le Maroc a opté en particulier pour le renforcement de ses liens économiques avec l’Afrique subsaharienne à travers la négociation et la conclusion de plusieurs accords commerciaux de type classique ou à caractère préférentiel avec plusieurs pays africains². Une telle initiative visait tout autant à renforcer et à consolider les parts de marché acquises qu’à diversifier l’éventail des débouchés extérieurs.

Quels sont les enjeux de l’intérêt manifeste du Maroc pour les Etats de l’Afrique subsaharienne ? Ce renforcement de la coopération sud-sud profite-t-il au Maroc tout comme à ses partenaires de subsahariens ? Telles sont les principales interrogations auxquelles nous tenterons d’apporter notre modeste éclairage. Il s’agira d’abord de la dimension bilatérale et multilatérale de la coopération Maroc Afrique subsaharienne (III), ensuite, il sera question des enjeux multidimensionnels du regain d’intérêts du Maroc en Afrique subsaharienne (IV). Mais avant il paraît

² Parmi ces Etats, 8 sont de l’Afrique de l’ouest et de la CEDEAO à savoir Sénégal, Niger, Côte d’Ivoire, Mali, Bénin, Nigéria, Burkina Faso et Guinée. A ces Etats, il faut ajouter le Gabon, le Cameroun, le Tchad, la République Démocratique du Congo (RDC), et l’Angola.

important de mettre en lumière la dynamique historique des relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne (II).

II. DYNAMIQUE HISTORIQUE DES RELATIONS MAROC AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Situé au nord ouest du continent africain, la Maroc se trouve à la croisée des chemins avec le continent européen, partageant ainsi la Méditerranée avec notamment l'Europe. Cet accès à la Méditerranée lui ouvre par voie de conséquence le chemin maritime vers une grande partie du continent asiatique. Déjà après les indépendances, la vision africaine du Maroc sera d'abord la lutte pour une émancipation effective du joug coloniale et ensuite l'unité africaine.

1. UNE DYNAMIQUE FONDEE SUR L'EMANCIPATION ET L'UNITE AFRICAINNE

Nonobstant la proximité géographique avec l'Europe en particulier, le Maroc n'a de cesse affirmé son encrage en Afrique ; l'Afrique son continent d'appartenance. En effet, les relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne remontent à des temps immémoriaux, à l'époque où le commerce ne revêtait qu'un aspect caravanier entre ces deux parties du continent africain.

Ainsi, le Professeur Rachid El HOUDAIGUI³ donne une grille de lecture qu'il faut avoir en vue d'une compréhension des relations extérieures du Maroc en ces termes :

Le facteur nationaliste semble intervenir d'une manière permanente dans l'élaboration de la politique extérieure du Maroc, d'abord, en intervenant continuellement dans la définition de la perception des intérêts nationaux en tenant compte du contexte national, régional et international.

Les premières orientations de la politique étrangère africaine du Maroc, sous Mohamed V allait plutôt inscrire le pays dans le camp progressiste. La politique du Maroc sera guidée par trois axes : le soutien aux peuples colonisés, [...] la lutte contre son intégrité territoriale, et enfin, la recherche d'une voix autonome.⁴

Mais avant les indépendances déjà, le Maroc a mené solidairement la lutte contre le colonialisme avec ses pairs subsahariens sous la houlette du Roi Mohamed V.

Le lendemain des indépendances africaines connaît une évolution significative des relations Maroco-Afrique-subsahariennes. Cette évolution sera matérialisée par

³ Dans *La politique étrangère sous le règne de Hassan II*, éditions l'Harmattan, Paris 2003, p. 117.

⁴ ANTII, A., « Le Royaume du Maroc et sa politique envers l'Afrique subsaharienne », *Institut Français des Relations Internationales (IFRI)*, novembre 2003, p. 26.

l'organisation à Casablanca en 1961 d'une conférence toujours sous les auspices du Roi Mohamed V.

Les objectifs de cette conférence qui a réunit plusieurs leaders progressistes africains tels que Modibo Kéita, Sékou Touré pour ne cité que ceux-ci avait pour objectifs une Afrique digne et forte face à l'impérialisme occidentale et face au début de la mondialisation.

L'organisation de cette conférence au Maroc en 1961 n'était que le début d'une longue période de l'intégration du Maroc et de l'amorce d'un leadership qu'il compte jouer dans une Afrique post coloniale à la recherche de sa voie pour le décollage économique et social. Ainsi, en 1963, le Maroc a montré son inconditionnel engagement en faveur de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui deviendra plus tard l'Union Africaine (UA) en 2000. Un changement d'horizon auquel le Maroc ne prendra pas part.

Dans la lancée de la Conférence de Casablanca de 1961, la charte de l'OUA va définir ses objectifs. Ainsi, dès l'origine, les principaux objectifs de l'organisation sont l'éradication du colonialisme et se fixe aussi comme autres missions de renforcer l'unité et la solidarité entre les Etats africains, de coordonner la coopération pour le développement, de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats membres et de favoriser la coopération internationale dans le cadre des Nations Unies⁵.

Le Maroc s'illustre aussi dans un autre registre à savoir le maintien de la paix en Afrique à travers plusieurs actions qui vont être menées.

2. LE MAROC DANS LA DYNAMIQUE DE MAINTIEN DE LA PAIX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le Roi Hassan II a été un grand artisan du maintien de la paix en Afrique du sud du Sahara. Il a en effet exercé un rôle de médiateur dans les différents conflits ou crises du continent africain, comme lors de la tension entre la Mauritanie et le Sénégal en 1989, ou encore lors du conflit angolais, (...). Le Maroc participera également sur le continent africain à plusieurs opérations de maintien de la paix ou de soutien⁶.

Nonobstant cette volonté marocaine de porter haut l'étendard du continent

⁵ Cf. Article II La Charte d'Addis Abéba de 1963 sur L'Organisation de l'Unité Africaine, portant sur les objectifs de l'organisation africaine.

⁶ ANTIL, A., *op cit.* p. 27.

africain, les relations multidimensionnelles que le Royaume entretient avec l'Afrique subsaharienne connaît un coup d'arrêt en 1984. Affaiblie par les clivages politiques résultant de la guerre froide entre les USA et l'ex URSS, l'OUA a ainsi dans ce contexte connu la plus grave crise depuis la création de l'organisation. Celle-ci avait été provoquée par l'admission, en 1984, de la RASD (République arabe sahraouie démocratique) qui avait divisé ses membres et provoqué le retrait du Maroc de l'organisation⁷.

Depuis ce retrait du Maroc de l'organisation panafricaine, au regard de la mise en cause de sa souveraineté, selon le Maroc, à travers l'adhésion en son sein de la RASD, l'OUA a évolué de division en division sur les questions essentielles ce qui rend rédhibitoire le projet d'intégration de l'organisation.

Le résultat de cet échec s'est matérialisé par le fait que l'OUA a continué à partir de la faiblesse de ses moyens d'intervention y compris militaires pour le maintien de la paix, face à la multiplication des conflits locaux qui minent encore le décollage du continent plus de cinquante ans après la création de l'organisation, qui pourtant n'a pas manquer de faire comme priorité la pacification et la viabilisation du continent.

Mais toutefois pour le Maroc, « l'épineux problème du Sahara eu également pour conséquence d'isoler le Maroc sur le plan diplomatique. Après que la Mauritanie se fut retirée du conflit en 1978, le Maroc eu à affronter seul les critiques des pays les plus progressistes ».⁸

C'est pourquoi, conscient de l'isolement de la scène africaine que ce retrait pourrait engendrer, le Maroc ne s'est pas empêché de continuer à entretenir une autre forme de relations avec l'Afrique subsaharienne : il s'agit de maintenir et de développer ses relations bilatérales avec les pays africains quels qu'ils soient. Cette politique est « une constante de la politique étrangère du Maroc. Elle trouve son sens dans le principe du partenariat pour la paix, si bien ancré dans la pratique diplomatique marocaine qu'il occupe aujourd'hui une place de choix dans la conscience collective stratégique nationale ».⁹

C'est alors que le Royaume a donc toujours été aux côtés des Etats Africains par son engagement lors des Opérations de Maintien de la Paix (OMP) mises

⁷ KAMTO, M., PONDI, J. E., ZANG, L., « L'O.U.A., rétrospective et perspectives africaines », Paris, *Economica*, 1990, p. 85-97.

⁸ ANTIL, A., *op cit.* p. 25.

⁹ EL HOUDAIGUI, R., La politique étrangère de Mohammed VI ou la renaissance d'une « puissance relationnelle », une décennie de réformes au Maroc, éd. Karthala, 2010, Paris. p. 9.

en œuvre dans certains pays qui ont traversé des conflits armés et ont subit de graves crises d'ordre humanitaire. Le Maroc a été ainsi présent dans la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (RDC) en 2010, lors de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) mise en place en février 2004 par la résolution 1528 du Conseil de Sécurité de l'ONU et dernièrement dans la Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MUNISMA) qui a été aussi créée par la résolution 2100 du Conseil de Sécurité de l'ONU en avril 2013. Cette participation du Maroc dans ces OMP essentiellement en Afrique fait du Royaume le troisième pays francophone au monde contributeur à ces opérations onusiennes derrière la France et le Sénégal¹⁰.

Le Souverain marocain Hassan II résume l'apport et la contribution des actions du Royaume à l'international en ces termes : « notre politique a contribué à forger l'image d'un pays pondéré et modéré, attaché à la paix et œuvrant inlassablement pour l'établissement de rapports fraternels entre les peuples. Il devient vite le lieu idéal pour les grandes rencontres et les grandes manifestations où se décident la plupart du temps les grandes orientations de la politique internationale »¹¹.

Finalement, à travers ce type d'engagement en Afrique, la politique du Maroc vise donc deux objectifs essentiels : d'abord le Royaume entend jouer un rôle de pays leader et stabilisateur sur le continent et enfin la recherche de soutien et alliés politique, économique voir stratégique en Afrique.

Avec l'accession au trône en 1999 du Roi Mohamed VI, un contenu plus économique et commercial sera donné aux relations entre le Royaume et l'Afrique subsaharienne.

Les dimensions bilatérale et multilatérale ont été prises en considération dans l'élaboration des ces relations économiques et commerciales.

III. DIMENSIONS BILATERALE ET MULTILATERALE DES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES MAROC-AFRIQUE SUBSAHARIENNE DEPUIS 2000

Dans le sillage de la dynamique nationale qui mène le Maroc vers le rang de « puissance relationnelle » (...), dynamique recadrée par une conceptualisation théorique de portée pratique, amplifiée par la diversification et la globalisation du

¹⁰ Cf. Le rapport des Nations Unies sur « Contributors to United Nations Peacekeeping Operations » d'avril 2013, p.2.

¹¹ Propos cité dans EL HOUDAIGUI, R., *La politique étrangère sous le règne de Hassan II cit.*, p.137.

comportement du Maroc et entretenue par un appareil diplomatique en quête d'une mutation structurelle et fonctionnelle », le Maroc entend ainsi jouer un rôle de plus en plus croissant en Afrique et dans le monde¹²».

1. DIMENSION BILATERALE

Ainsi, l'accession au trône du Roi Mohamed VI a donné un coup d'accélérateur aux relations économique et commerciale entre le Maroc et ses partenaires de l'Afrique subsaharienne. Le Roi marocain a en effet donné une nouvelle impulsion, un nouveau dynamisme et une nouvelle vision à ces relations inter africaines. La matérialisation de cette nouvelle vision s'est traduite en 2000 par l'annulation par le Maroc lors du Sommet Afrique-Europe de l'ensemble des dettes de chacun des Pays africains les Moins Avancés (PMA), et de l'ouverture des frontières marocaines aux produits d'exportation en provenance de ces PMA africains¹³. Cette annulation de dette n'était que le début de l'intérêt de plus en plus croissant et d'une offensive diplomatique de Maroc en Afrique subsaharienne. En effet, le développement de la coopération commerciale et économique du Maroc vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne est avant tout à mettre au crédit des efforts diplomatiques des autorités Marocaines en premier lieu le Roi Mohamed VI qui a multiplié des visites d'Etats en Afrique subsaharienne favorisant ainsi la mise en œuvre d'un cadre juridique qui servent aux investissements publics et privés des entreprises du Royaume. Au cours de l'ensemble de ces visites, plus de 300 accords ont été signés avec plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne, notamment les Etats francophones tels que le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Gabon, notamment sur le commerce, la protection des investissements, la non-double imposition et les transferts de dividendes¹⁴. Trois types de conventions marquent ce type d'accords : les conventions classiques fondées sur la clause de la « Nation la Plus Favorisée »; les conventions commerciales de type préférentiel ainsi que l'accord relatif au système global de préférences commerciales¹⁵.

¹² EL HOUDAIGUI, R., *La politique étrangère de Mohammed VI... cit*, p. 2.

¹³ Cf. le rapport sur « Point sur les relations du Maroc avec les pays de l'Afrique Subsaharienne », de la *Direction des Etudes et prévisions financières du Ministère de l'économie et des finances du Maroc*, Rabat mai 2010, p4.

¹⁴ Plus de 300 accords, tous secteurs confondus, ont été signés entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne durant la dernière décennie, selon le *Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Maroc* (MAEC).

¹⁵ Cf. « Performance commerciale du Maroc sur le marché de l'Afrique Subsaharienne », de la *Direction des Etudes et des Prévisions Financières du ministère de l'économie et des finances du Maroc*, avril 2012, p. 8.

L'importance de ces accords bilatéraux pour le Maroc se matérialise la mise en œuvre d'un Commission mixte public-privé pour le suivi de la bonne mise en œuvre des accords, et la réalisation des projets de développement économique et social qui ont été signés ou lancés à l'occasion de la tournée du Roi Mohammed VI dans plusieurs pays africains à savoir le Mali, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Gabon en février 2014. Le Maroc accorde aussi une importance non négligeable à la coopération multilatérale en Afrique subsaharienne.

2. DIMENSION MULTILATERALE

Sur le plan multilatéral, le Maroc, outre cette dimension bilatérale, a signé avec les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) un accord commercial et d'investissement à Rabat en 2002 après quatre ans de discussions préliminaires, accord qui n'est pas encore rentré en vigueur¹⁶.

Ce nouvel accord commercial et d'investissement, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations commerciales et de partenariat économique entre le Maroc et l'UEMOA, portera sur un échange de concessions tarifaires entre les deux parties et comportera des dispositions visant la levée des barrières non tarifaires qui entravent les échanges entre les deux parties. Au niveau du partenariat économique, le projet d'accord prévoit en outre des dispositions visant l'encouragement des investissements entre le Maroc et les pays membres de l'UEMOA.

Profitant de ce cadre juridique privilégié, de nombreuses entreprises marocaines font depuis plus de cinq ans le pari de l'Afrique, continent qui connaît une forte croissance¹⁷. Mais leur intérêt s'explique aussi par la volonté de réduire leur dépendance à l'égard des économies européennes aujourd'hui en crise.

¹⁶ La difficulté tient au fait que certains Etats, considérant que leur économie n'est pas prête à concurrencer les firmes marocaines, souhaitent au préalable la mise en place de mécanismes asymétriques en termes de préférences tarifaires et de règles d'origine. De son côté, le Maroc propose l'entrée des produits industriels provenant de l'UEMOA sans droits de douane et une réduction sur les produits agricoles.

¹⁷ Selon le Fonds Monétaire Internationale (FMI), « *Etudes économiques et financières* », octobre 2014, les perspectives de croissance de l'Afrique subsaharienne sont positives avec un taux de croissance en progression passant de 4,4% en 2012 à 5,1% en 2013, avec des prévisions de 5,8 pour 2015, p.2. Consulté le 08 Octobre 2014 sur : <<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/02/pdf/textf.pdf>>.

3. LES PERFORMANCES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES MAROCAINES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le cadre réglementaire ouest africain a ainsi permis aux entreprises marocaines de se diversifier et de développer leurs activités dans cette région. Aujourd’hui, les grandes sociétés du pays œuvrant dans différents secteurs (télécoms, banque, mines, construction, eau et électricité, gestion des ports, etc.) sont présentes en particulier dans les pays de l’Afrique de l’ouest avec une présence très remarquée au Sénégal et en Côte d’Ivoire.

Les investissements privés marocains en Afrique commencent à prendre de l’ampleur, d’autant plus que ces marchés sont totalement ouverts aux firmes marocaines et que le Maroc jouit d’une image positive en Afrique. Du côté des investissements bancaires et financiers, Attijariwafa bank et BMCE (Banque Marocaine du Commerce Extérieur) Bank sont les premiers groupes à avoir conquis le marché international, en particulier le marché africain. Attijariwafabank est présent au Sénégal (rachat de 66,67% du capital de la banque sénégal-tunisienne BST) et au Mali (acquisition de 51% des actions de la Banque Internationale du Mali pour près de 60 millions d’euros)¹⁸.

En 2009, l’opérateur a renforcé sa présence en Afrique subsaharienne avec l’acquisition de 5 filiales de Crédit agricole en Côte d’Ivoire, Sénégal, (Gabon et au Congo en Afrique centrale). Ainsi, le Produit National Brut (PNB) des filiales d’Attijariwafa bank en Afrique de l’Ouest s’est établi à 1,47 milliard de dirhams contre 539 millions de dirhams dans la zone centrale. De plus, le groupe envisage, de se positionner bientôt dans six autres pays de la zone UEMOA¹⁹.

En 2007, la BMCE a procédé à une prise de participation à hauteur de 35% dans le capital de Bank of Africa, 3ème groupe bancaire de l’Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Par ailleurs, la BMCE, à travers sa filiale BMCE Capital Dakar, a réalisé une émission d’emprunt obligataire de 50 millions d’euros pour le compte du Port autonome de Dakar. Les télécommunications occupent 25% de l’encours global des Investissements Directs Etrangers (IDE) marocains en Afrique.

Dans le secteur minier et de l’énergie, l’Omnium Nord Africain (ONA), à travers

¹⁸ Cf. « Point sur les relations du Maroc avec les pays de l’Afrique Subsaharienne », de la *Direction des Etudes et des Prévisions Financières, du Ministère de l’économie et des finances*, mai 2010, p. 8.

¹⁹ Cf. « Point sur les relations du Maroc avec les pays de l’Afrique Subsaharienne... cit. », p. 9.

sa filiale minière Managem, détient plusieurs gisements de minéraux en Afrique (Guinée, Mali, Burkina Faso et Niger). Dans le domaine énergétique, l'Office National de l'Électricité (ONE) a remporté un projet d'électrification durant 25 ans des zones rurales au nord du Sénégal²⁰.

Le secteur des Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et les opérateurs immobiliers, notamment pour la construction de logements sociaux (Addoha, Alliances Développement Immobilier – ADI – et Somagec), ont aussi investi le marché ouest africain notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Aujourd'hui, le résultat de cette diplomatie économique fait que le Maroc est devenu le 2^e investisseur africain (avec un investissement total de 18 milliards de dirhams en 2013) en Afrique subsaharienne derrière l'Afrique du Sud et le premier investisseur en Afrique de l'ouest et central²¹.

Fort de cette performance économique, le Maroc entend désormais jouer un rôle de premier plan en Afrique subsaharienne. Voilà pourquoi depuis l'année dernière, le Roi du Maroc multiplie des voyages en Afrique du Sud Sahara pour intensifier ces relations avec les pays de la région.

Cet intérêt du Royaume dans cette partie du continent africain peut être analysé sous plusieurs paramètres.

III. LES ENJEUX MULTIDIMENSIONNELS DU REGAIN D'INTERET DU MAROC EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les enjeux de cette nouvelle diplomatie subsaharienne du Maroc sont à analyser sous deux angles essentiels.

1. LE TROPISME DE LA COOPERATION SUD-SUD

Premièrement, l'Afrique se trouve dans un contexte de plus en plus marqué par les limites des relations Nord/Sud, relations marquées par leurs caractères profondément asymétriques et ne profitant qu'à une seule partie : c'est-à-dire aux pays développés. Les Etats africains depuis leur accession à l'indépendance il y a plus de 50 ans, bien qu'ayant maintenu de relations de toutes sortes avec les anciennes métropoles n'ont pas su tirer avantages ou profits de celles-ci. Les

²⁰ Ibidem, p. 10.

²¹ Cfr. l'Institut Marocain des Relations Internationales (IMRI) : <http://www.imri.ma/chronique_suite.php?id=196>.

accords de coopération bilatérale économiques, commerciaux, militaires, etc... n'ont véritablement pas profité aux Etats de l'Afrique subsaharienne en générale.

Dans le même temps, les partenaires économiques de ces Etats restent ceux de l'Union Européenne. En Afrique de l'Ouest, l'UE est le premier partenaire commercial, avec 34,4 % du commerce extérieur de la région. L'Afrique de l'Ouest quant à elle, concentre ses exportations vers l'Europe principalement trois pays : le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui représentent à eux seuls près de 80 % des exportations de la région²².

En effet, l'Afrique subsaharienne reste très fragmentée et faiblement intégrée sur le plan commercial, avec un faible tissu industriel, un niveau de compétitivité bas, une faible libéralisation des échanges et des échanges inter-pays rendus assez difficiles dans certains cas par des situations post-conflictuelles ou par insuffisance d'infrastructures de transport.

Même si l'Afrique élargit ses relations économiques avec d'autres continents, l'UE demeure le premier partenaire commercial du continent africain; alors que l'Afrique intervient dans les échanges commerciaux avec l'UE des 27 à hauteur de 9 %, la France, l'Italie et l'Allemagne représentent plus de la moitié de l'ensemble des échanges commerciaux de l'UE27 avec l'Afrique²³.

En plus de ce caractère asymétrique qui pendant plus demi siècle n'aurait pas profité au décollage économique de l'Afrique, l'aide publique au développement n'a pas aussi profité ni sur le plan économique, ni sur le plan social aux peuples du continent africain. Face à cette réalité, la promotion de la coopération sud/sud est de plus en plus mise en avant.

« L'Afrique doit faire confiance à l'Afrique²⁴ » ! Ces propos témoignent bien de la place que le Maroc compte désormais réservé en matière économique et commerciale à l'Afrique qui connaît un regain de croissance économique de plus en plus importante ces dernières années.

Par ailleurs, les pays de l'Afrique subsaharienne sont pour la plupart en phase en construction et pour certains en phase de reconstruction post conflit. C'est le cas de

²² Voir le site web de la Délégation de l'Union Européenne (UE) au Burkina Faso : <http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/eu_burkina_faso/trade_relation/index_fr.htm>

²³ Cfr. le rapport de l'UE sur la « Stratégie commune Afrique-UE: principaux faits Commission Européenne » MEMO/13/367 23/04/2013.

²⁴ Ses propos sont ceux du Roi du Maroc Mohammed IV lors du Forum économique Ivoiro-Marocain à Abidjan en Côte d'Ivoire, février 2014. Propos largement repris par les médias ivoiriens, marocains et internationaux.

la Côte d'Ivoire qui sort de plus de 10 années de conflit qui a dévasté l'économie du pays. C'est aussi le cas du Mali qui a vu son économie chuté après près de 2 années de crises. En Côte d'Ivoire, les répercussions de la crise ont affecté l'ensemble des secteurs d'activité. Dans le secteur primaire, la baisse de la croissance serait de 0,3 %, imputable à l'agriculture d'exportation (- 6,7 %) et à l'extraction minière (- 7,7 %). Les campagnes de commercialisation du cacao et du coton ont été fortement perturbées au cours du premier trimestre 2011.

En ce qui concerne le Mali, des secteurs comme le tourisme et l'hôtellerie ont subi de plein fouet les effets de la crise politique et sécuritaire, le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics) ayant chuté de 35% et les services liés au tourisme enregistrant une chute de l'ordre de 40%²⁵.

Du fait de l'insécurité, les ouvriers agricoles ont abandonné les plantations de café. Des pertes importantes de production ont été enregistrées pour les produits périssables, tels que la banane et l'ananas, en raison de l'embargo sur les ports d'Abidjan et de San Pedro. Au niveau des activités extractives, la production de pétrole s'est nettement contractée, à la suite de la fermeture ou de l'arrêt récurrent de certains puits. Dans le secteur secondaire, l'activité industrielle reculait de 8,4 %, en liaison notamment avec les arrêts de travail dus à l'insécurité, les pillages et destructions de nombreuses unités de production, les difficultés d'approvisionnement en matières premières et la morosité de la conjoncture. Le secteur des BTP serait particulièrement affecté par la décélération du rythme d'exécution des investissements publics et privés. Au niveau du secteur tertiaire, la croissance ont baissé de 13,4 %, en raison principalement du reflux dans le commerce et les transports, imputable à la contraction de la demande, aux perturbations du trafic terrestre, aéroportuaire et maritime, ainsi qu'au recul des échanges commerciaux avec les pays de l'hinterland²⁶.

Pour ces pays en phase de reconstruction post conflit, leur besoin en termes d'investissements est plus que jamais vital dans un contexte où l'Occident partenaire traditionnel de l'Afrique traverse une crise économique et financière.

²⁵ Cf. le Rapport de la *Banque Mondiale* sur le Mali « Rapport Economique Biannuel » janvier 2013, p. 5, consulté le 06/05/2013 sur : <<http://siteresources.worldbank.org/INTAFRICA/Resources/257994-1363299134775/mali-rapport-economique-bi-annuel-2013.pdf>>.

²⁶ Voir le Rapport de la *Banque de France* • Rapport annuel de la Zone franc • 2010, sur « L'évolution économique et financière dans les pays africains de la zone Franc ». p. 46.

Outre l'investissement, l'expertise, le savoir faire et la technologie sont aussi les besoins de l'Afrique subsaharienne dans leur projet de développement économique et de reconstruction post conflit.

Pour satisfaire ces besoins, le Maroc constitue au regard de ses performances économiques, de la stabilité de ses institutions politiques et de son expertise avérée dans plusieurs domaines à savoir banque, assurance, transport, énergie, télécom etc.... un partenaire idéal pour la plupart de ces Etat surtout en phase post conflit. La coopération avec le Maroc dans tous ses domaines permettront sans doute aux Etats subsahariens de relever de nombreux défis pour leur développement économique et social. Outre cet aspect, la coopération Maroc Afrique subsaharienne paraît plus équilibrée que celle asymétrique qu'entretien le contient et les pays du Nord.

Le Maroc ne cesse de plaider et de soutenir la question de développement dans les pays du sud. C'est ainsi que lors de sa Présidence du groupe des 77 et la Chine, en 2003, le Maroc a réaffirmé son engagement en faveur de la coopération sud-sud, notamment en faveur des pays de l'Afrique subsaharienne. C'est dans ce sens que le Maroc a organisé en 2007 à Rabat en partenariat avec le Programme des Nations pour le Développement (PNUD), la première Conférence africaine sur le développement. Cette Conférence a eu pour mérite de répondre à l'ambition du Maroc de promouvoir un développement humain à travers le renforcement de la coopération sud-sud et la mise en œuvre des engagements pris dans divers forums internationaux, notamment ceux liés aux Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMD).

Deuxièmement, cet engament du Maroc en faveur de l'Afrique subsaharienne rapporte aussi au Royaume des devises et renforce aussi sa position de leadership sur le continent africain.

2. LA RECHERCHE D'UN LEADERSHIP POLITIQUE ET ECONOMIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

D'abord sur le plan économique, les entreprises marocaines enregistrent de performances remarquables en Afrique subsaharienne. Dans ce cadre, les résultats de Maroc Télécom en Afrique subsaharienne sont éloquents. Ainsi, au cours de l'année 2013, les activités du groupe Maroc Telecom à l'International ont enregistré une hausse de 9,5% (+9,5% à taux de change constant) de leur chiffre d'affaires par rapport à 2012, qui s'est établi à 7 754 millions de dirhams. Cette performance

a été réalisée grâce à la très forte croissance des parcs Mobile (+30,0%), soutenue par les importants investissements réalisés dans la couverture et la qualité des réseaux. Sur la même période, le résultat opérationnel avant amortissements a progressé de 18,1% par rapport à 2012, (+18,0% à taux de change constant) à 3 904 millions de dirhams, soit une marge de 50,4% en forte progression de 3,7 points grâce à l'amélioration de 1,2 pt du taux de marge brute et à la maîtrise des coûts opérationnels qui ne progressent que de 1,3%²⁷.

Le marché subsaharien notamment ouest africain où sont solidement implantées les entreprises du Royaume est nécessaires pour elles dans leur politique et perspectives de croissance et de développement.

Sur le plan politique et diplomatique, alors que depuis plusieurs décennies le différend concernant le Sahara occidental avec le Polisario semble ne pas pour l'instant connaître un épilogue, depuis, le Conseil de Sécurité appelle sans cesse les parties et les Etats de la région à continuer la coopération avec l'ONU pour mettre fin à l'impasse actuelle et à progresser vers une solution politique. En réponse à cet appel de la communauté internationale, le Maroc s'est inscrit dans une dynamique positive et constructive en s'engageant à soumettre une initiative pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara dans le cadre de la souveraineté du Royaume. « Dans ce sens l'autonomie élargie de la région du Sahara s'inscrit dans le cadre du principe de l'équité aussi bien du point de vu de la charge démocratique de son contenu que de sa finalité politique et géopolitique, celle de contribuer à mettre fin à un conflit qui plombe le Maghreb, à travers l'insertion des différents courants sahraouis (...) dans un processus politique régional (Sahara) garantissant les droits et obligations qu'octroie le statut d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine²⁸ ». Malgré cette ouverture, les négociations devant aboutir à ce règlement politique piétinent et n'avancent toujours pas.

2. LE MAROC FACE AU RISQUE « TERRORISTE » OUEST AFRICAIN

L'Afrique de l'ouest en particulier constitue aujourd'hui la partie de l'Afrique la plus dynamique. Une dynamique impulsée par les différentes organisations dont la CEDEAO et l'UEMOA région où le Maroc est le premier investisseur africain.

Cette région depuis peu est marquée par une instabilité matérialisée une présence

²⁷ Voir « Rapport financier 2013 » de *Maroc Télécom*. Document consulté sur : <http://www.vivendi.com/wp-content/uploads/2014/02/20140213_MT_Rapport-financier-2013_FR.pdf>.

²⁸ EL HOUDAIGUI, R., *La politique étrangère de Mohammed VI...* cit. p. 12.

accrue des groupes terroristes qui y opèrent menaçant la stabilité de plusieurs Etats de la région où les entreprises marocaines sont de plus en plus importantes. La lutte contre le terrorisme en Afrique de l'ouest est aussi un enjeu pour le Maroc du fait du conflit du Sahara. En effet il serait établi que les éléments de la RASD entretiennent des relations d'intérêts avec le MUJAO²⁹. Ce rapprochement entre certains groupes terroristes du nord Mali et des jeunes combattants du Polisario relève d'une « suite somme toute logique d'une radicalisation du Polisario et de l'exacerbation des conditions de vie dans les camps de Tindouf, où les populations sont séquestrées contre leur gré par les milices des séparatistes³⁰ ».

L'opération militaire française « serval », en appui avec les forces de la CEDEAO au nord du Mali a dispersé ces combattants venus notamment du camp de Tindouf qui sont repartis dans leur bastion. Ces combattants ont fui le Mali avec des armes et de l'expérience qui peut faire craindre une certaine radicalisation du Polisario.

Cette situation conduit progressivement le Maroc à s'intéresser à la crise malienne. Cet intérêt s'est matérialisé par la présence du Roi Mohamed VI lors de l'investiture du Président Ibrahim B. Kéita élu au terme de la transition, investiture au cours de laquelle il annonce son soutien au Mali.

Si la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'ouest est un enjeu pour le Maroc du fait du conflit saharien, il m'en demeure pas moins que l'intensification des relations diplomatiques et politiques avec cette région permettra au Maroc de demeurer un leader dans cette partie du continent africain.

V. CONCLUSION

Depuis quelques années maintenant, le Maroc manifeste un intérêt de plus en plus croissant vis-à-vis des pays de l'Afrique subsaharienne. Si ces Etats en construction ou en reconstruction poste conflit notamment le Mali, la Côte d'Ivoire pour ne citer que ces exemples ont besoin des investissements, de l'expertise, du savoir faire ou encore de la technologie, domaines dans lesquels le Maroc est avancé comparativement à ces pays, il n'en demeure pas moins que le Maroc a aussi besoin

²⁹ JUNGER, K., « Les traces du Polisario sur le front malien se confirment », 01 mars 2013, p.1, consulté le 06/05/2014 sur : <http://www.droits-humains.org/index.php?view=article&catid=1&id=213%3A les-traces-du-polisario-malien-se-confirment&format=pdf&option=com_content&Itemid=19>.

³⁰ YONAH ALEXANDER, Directeur du Centre international pour les études contre le terrorisme (ICTS), relevant du Potomac Institute à Washington, dans « Les traces du Polisario sur le front malien se confirment », cité par JUNGER, K., *op.cit.*

du marché subsaharien pour la croissance et le développement de ses entreprises, lesquelles réalisent toute fois de bonnes performances économiques dans cette partie du continent africain.

Le développement des activités économiques et commerciales des entreprises marocaines a fait aujourd’hui du Royaume le deuxième investisseur africain en Afrique subsaharienne derrière la géante Afrique du Sud et le premier en Afrique de l’ouest et centrale. Cette performance et avant tout à mettre à l’actif du Roi du Maroc qui depuis quelque temps multiplie des visites d’Etats au sud du Sahara, et pour qui la coopération sud-sud, à l’heure où les pays occidentaux manifestent des signes tangibles d’un essoufflement économique, cette coopération est plus que jamais une option pour le développement économique et social du continent africain.

Si le Maroc doit avoir un regard de veille dans cette région compte tenu du terrorisme qui est sans frontière et dont les racines méridionales sont enfoncées en Afrique de l’ouest mais aussi vu la présence de plus en plus remarquée de ses entreprises dans la région, une coopération politique plus accrue lui offrira une convergence de vue pour la stabilisation de la région.

PAIX ET SÉCURITÉ INTERNATIONALES

03

2015

REVUE MAROCO-ESPAGNOLE DE DROIT INTERNATIONAL ET RELATIONS INTERNATIONALES
NOUVELLE SÉRIE - VERSION ÉLECTRONIQUE

SOMMAIRE / Janvier -Décembre 2015 / N° 3

ÉTUDES

Andrea DE GUTTRY

Developing Effective Partnerships in Peacekeeping Operations between the UN and Regional Organizations. A Recent Report of the UN Secretary General on the transition in Mali and in the Central African Republic

Xabier PONS RAFOLS

International Law and Global Health: An Overview

Boutaina ISMAILI IDRISI

Moroccan-Brazilian Bilateral Cooperation: Achievements and Prospects

Inmaculada MARRERO ROCHA

Foreign Fighters and Jihadists: Challenges for International and European Security

Pierre Afouda ADIMI

Nouvelle offensive diplomatique du Maroc en Afrique subsaharienne : quel regard?

Alonso IGLESIAS VELASCO

La souhaitable inclusion des opérations de paix dans la Charte des Nations Unies

Jacqueline HELLMAN – Raquel REGUEIRO

Targeted Killings of Suspected Terrorist in the Light of the Right of Self-Defence

NOTES

Carlos ECHEVERRÍA JESÚS

Risk and Threats in the Western Sahel. Radicalization and Terrorism in the Sub-Region

Sarra SEFRIoui

L'extension du plateau continental au delà de 200 milles : Un point de vue juridique

Ana SÁNCHEZ COBALEDA

The Chemical, Biological, Radiological and Nuclear (CBRN) Risk Mitigation Centres of Excellence of the European Union: The Case of Morocco

DOCUMENTATION

Reunión de Alto Nivel España – Marruecos, Madrid, 5 de julio de 2015

Juan Domingo TORREJÓN RODRÍGUEZ

La XI Reunión de Alto Nivel hispano-marroquí. Análisis y reflexiones sobre su contexto y sobre las materias discutidas en el ámbito del diálogo político

Siham ZEBDA

XI Reunión de Alto Nivel hispano-marroquí, Madrid, julio de 2015: reflexiones sobre la cooperación en economía, seguridad y cultura

